



**CENTRE D'AFFAIRES IFACOM**

LOCATION DE SALLES ET VISIO-CONFERENCE  
LOCATION DE BUREAUX EQUIPES  
DOMICILIATION D'ENTREPRISES



**TBC**

**SYNAPHE\***

102 Centre Saint John Perse  
Quai Ferdinand de Lesseps  
**97110 POINTE A PITRE**

Tél. : 05 90 60 84 65 - Cellulaire : 06 47 07 58 90

Siret : 813 770 815 00013 – APE 5720

**Agrément domiciliation** arrêté N°2017 01 11DAGR-BAGE-CP du 7/11/2017

Visite virtuelle et plan d'accès : [www.ifacom-sas.com](http://www.ifacom-sas.com)

## Tarifs 2023 de la domiciliation d'entreprises

### Domiciliations commerciales pour les sociétés :

#### **Case à cocher**

- 60,00 € HT\* par mois – durée engagement minimal 3 mois
- 160,00 € HT\* par trimestre
- 300,00 € HT\* semestriel
- 580,00 € HT\* par an

### Domiciliation commerciale pour les associations, les auto-entrepreneurs et les SCI :

#### **Case à cocher**

- 45,00 € HT\* par mois – durée engagement minimal 3 mois
- 120,00 € HT\* par trimestre
- 225,00 € HT\* semestriel
- 435,00 € HT\* par an

- 1 avance de garantie de 3 mois de loyer est demandée quelque soit la formule choisie.

### Formule de réexpédition physique du courrier ou par scan to mail :

#### **Case à cocher**

- Aucune
- Dès réception – 10 € HT / mois ; 30 € HT / trimestre. ; 120 € HT / An, hors affranchissement si réexpédition
- Scan to mail uniquement 15 € HT / mois

- La réexpédition postale s'effectue à l'adresse indiquée par le domicilié.
- La réexpédition quotidienne est limitée à 40 courriers (<20g) par mois.
- Tout courrier envoyé en sus serait facturé au tarif de 0,75 € en plus des frais postaux en vigueur.
- La facture de l'affranchissement pour les réexpéditions mensuelle, hebdomadaire et bi-hebdomadaire se fera trimestriellement et sera jointe à votre facture de fin de mois.
- La réexpédition postale s'effectue à l'adresse indiquée par le domicilié

### Conditions de règlement :

Avec un règlement par prélèvement bancaire :